

Programme de formation SSIAP1

Agent des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes

OBJECTIFS

- ◆ Obtenir le diplôme du SSIAP 1 Agent de Service de Sécurité incendie
- ◆ Acquérir les compétences nécessaires aux missions de prévention et d'intervention d'un agent de sécurité incendie dans les Etablissements Recevant du Public ou dans les Immeubles de Grande Hauteur
- ◆ Connaître les phénomènes d'éclosion et de développement d'un incendie, être capable d'identifier lors d'une ronde les points dangereux et prévenir tout risque de panique lors d'une évacuation.
Être capable d'intervenir rapidement et efficacement sur un début de feu.
- ◆ Être capable de donner l'alerte et d'accueillir les secours extérieurs.
- ◆ Être capable d'informer et sensibiliser les occupants sur les règles de sécurité incendie et être capable d'assurer la maintenance élémentaire sur les équipements concourant à la sécurité incendie

PUBLIC VISE

Toute personne ambitionnant intégrer une équipe de sécurité incendie en ERP (établissement recevant du public) ou en IGH (immeuble de grande hauteur) pour exercer la fonction d'agent de service de sécurité incendie.

Les personnes en situation de handicap peuvent prendre contact avec notre centre de formation afin de valider les conditions spécifiques d'accès à cette formation (proalpformation@orange.fr).

PRE-REQUIS

- ◆ Être titulaire de l'une des attestations de formation au secourisme suivantes :
 - AFPS ou PSC 1, de moins de deux ans.
 - Sauveteur secouriste du travail (SST) ou PSE 1, en cours de validité.
- ◆ Evaluation de la capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante : maîtrise de la langue française, niveau B1 exigé (lu, écrit, parlé, évaluation réalisée par le centre de formation)
- ◆ Être apte physiquement, certificat médical datant de moins de trois mois.

DUREE

67 heures (hors visites) soit 10 jours dont 1 jour d'examen

EFFECTIFS

4 à 12 stagiaires maximum

LIEU

Locaux de Pro Alp'Formation et/ou locaux de l'entreprise en intra

MOYENS PEDAGOGIQUES ET D'EVALUATION

- ◆ Les cours sont dispensés dans la salle de cours dédiée de PRO ALP'FORMATION
- ◆ Dispense de cours sur support informatique (Power Point) et photocopies.
- ◆ Sessions pratiques sur bacs générateurs de flammes écologiques à gaz.
- ◆ Mise en situation professionnelle sur équipements de sécurité.
- ◆ Des QCM (questionnaires à choix multiples) et QUIZZ sont réalisés régulièrement.
- ◆ Travail en sous-groupes
- ◆ Le suivi des cours dispensés est réalisé à partir du livret pédagogique remis en début de session.

QUALIFICATION DES FORMATEURS

Intervenants avec une qualification minimum de : SSIAP 3 (ou équivalent) OU SSIAP 2 (ou équivalent) ou BREVET DE PREVENTION ou DUT Hygiène et sécurité.

DISPOSITIF D'EVALUATION FINALE

Epreuve écrite	QCM de 30 questions	30 mn
Epreuve pratique	Ronde avec anomalies et sinistre	15 mn / stagiaire

A l'issue de l'évaluation, un **diplôme SSIAP1**, conforme à l'annexe VIII de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié, sera délivré au stagiaire.

En cas d'échec, nous proposons au candidat de présenter à la prochaine session d'examen.

PROGRAMME DETAILLE

Partie 1 : le feu et ses conséquences (2 séquences, 6h)

- ◆ Le feu
- ◆ Comportement au feu

Partie 2 : la sécurité incendie (8 séquences, 17h)

- ◆ Principe de classement des établissements
- ◆ Principes fondamentaux en ERP et IGH
- ◆ Desserte des bâtiments
- ◆ Cloisonnement intérieur et isolation du risque
- ◆ L'évacuation du public et des occupants
- ◆ Le désenfumage
- ◆ L'éclairage de sécurité
- ◆ Présentation des différents moyens de secours

Partie 3 : les installations techniques (5 séquences, 9h)

- ◆ Le système de sécurité incendie
- ◆ Installations fixes d'extinction automatique
- ◆ Installations électriques
- ◆ Ascenseurs et Nacelles
- ◆ Les Colonnes sèches et humides

Partie 4 : les rôles et missions des agents de sécurité incendie (7 séquences, 18h)

- ◆ Mise en œuvre des moyens d'extinction
- ◆ Le service de sécurité
- ◆ Présentation des consignes de sécurité et main courante
- ◆ Rondes de sécurité et surveillance de travaux
- ◆ Appel des services publics et réception des secours
- ◆ Le poste de sécurité
- ◆ Sensibilisation des occupants

Partie 5 : concrétisation des acquis (2 séquences, 17h)

- ◆ Visites applicatives d'un ERP, IGH
- ◆ Mise en situation d'intervention + ronde

NOTRE CONSEIL

La réussite passe par un investissement important et régulier tout au long de la formation

Cette formation qualifiante et certifiante est éligible au CPF 